



Durée

14h de formation (2 x 7h sur 2 jours consécutifs).

Public visé

Toute personne amenée à avoir le statut de responsable technique opérationnel dans la production et/ou la validation des audits énergétiques au sein d'une entreprise.

Méthodes pédagogiques

Formation en vidéo-conférence à partir d'un support type PowerPoint vidéo partagé. Support de formation et annexes sous format numérique à télécharger. Apports théoriques, questions/réponses, diffusion de guides ADEME, exercice pratique d'application sur logiciel d'évaluation énergétique adéquat. Évaluation des acquis.

Prérequis conseillés

En vue de la qualification RGE, posséder une expérience en matière de rénovation énergétique de :

- 1 an si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau I dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ;
- 3 ans si titulaire d'un titre ou diplôme de niveau II ou III dans le domaine de la maîtrise de l'énergie ;
- 5 ans si titulaire d'un autre titre ou diplôme.

Pour cela, fournir un CV à l'inscription (cf. Bulletin d'inscription)

Matériel nécessaire

Un PC équipé d'un logiciel agréé pour l'audit énergétique (cf. Liste rendue publique sur le site internet du Ministère chargé de l'énergie : <http://www.ecologie.gouv.fr/questions-reponses-sur-dispositif-cee> à la question Q II.c.BT.12)

Formateurs

Formateurs SYNERGISUD qualifiés étant également des auditeurs d'entreprises labellisées RGE Audit énergétique.

Lieux & Dates

Selon planning proposé ou autre date à définir.

Tarifs & Financements

980 € HT par stagiaire

Renseignements & Inscriptions

SYNERGISUD département Formation

@ : contact@synergisud.fr

☎ : 09.70.81.86.97

Objectif de la formation :

- Satisfaire la condition de formation pour l'obtention d'une qualification RGE QUALIBAT 8731 ou RGE OPQIBI 19.11 relative à la réalisation d'audits énergétiques dans les maisons individuelles (cf. décret n°2018-416 du 30 mai 2018)

Objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :

- Réaliser un audit énergétique en maison individuelle conformément aux modalités de réalisation relative aux conditions d'éligibilité à MaPrimeRénov' (qui remplace progressivement le Crédit d'Impôt sur le revenu pour la Transition Énergétique)
- Concevoir et prescrire une offre globale adéquate de travaux d'amélioration énergétique, tout en anticipant les éventuels désordres voire même sinistres et en tenant compte des interfaces entre les divers travaux

Programme :

Jour 1

1. Le contexte réglementaire, fiscal et technique de la rénovation énergétique des bâtiments d'habitation existants en 5 questions

- Le marché de la rénovation énergétique
- La réglementation thermique en vigueur dans l'existant
- Le cas de l'obligation de travaux d'isolation thermique
- Les aides financières disponibles
- Le programme d'action pour la qualité de la construction et la transition énergétique

2. La méthodologie de l'audit énergétique

- Définir la prestation de l'audit énergétique en maison individuelle éligible aux aides
- Identifier les différentes étapes
- Anticiper les pathologies éventuelles et gérer les interfaces entre les divers travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments
- Recourir aux outils de mesure utilisables
- Découvrir les méthodes de calcul à utiliser pour la partie modélisation informatique et choisir un logiciel adapté à l'audit énergétique en maison individuelle

Jour 2

3. Le diagnostic sur site

- Préparation de la visite sur site
- Révision des notions de base de la thermique et énergétique des bâtiments
- Révision de l'ensemble des techniques et technologies amélioratrices de la performance énergétique dans le secteur des maisons individuelles
- Sur site, recueil et analyse des informations permettant de comprendre le fonctionnement énergétique réel du bâtiment et de ses occupants
- Sur site, identification des points sensibles vis-à-vis de désordres actuels ou potentiels
- Sur site, perception des priorités de travaux et relevés des éléments pour chiffrage

4. Un exercice d'entraînement avec logiciel d'évaluation énergétique

- Modélisation et simulations informatiques à faire sur un exemple de maison individuelle afin d'établir des programmes de travaux BBC-compatibles répondant aux objectifs de l'audit énergétique éligible aux aides
- Restitution de l'exercice
- Démonstration de l'exposé des résultats au client

Évaluation des acquis par QCM individuel à l'issue de la formation

